

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

SERVICE DES FORETS ET DE LA NATURE

Mise à l'enquête publique de la délimitation des forêts sur le territoire de la commune de Broc, secteurs « Fulet Derrière », « Les Vuavres », « Route des Moulins » et « Rue du Prieuré »

Le Service des forêts et de la nature met à l'enquête publique, du **20 juin 2025 au 21 juillet 2025**, les plans de délimitation de la forêt de la commune de ~~Gruyères~~ dans les secteurs cités en titre. Broc

Les plans peuvent être consultés à la Préfecture du district de la Gruyère et au secrétariat communal de Broc durant les heures de bureau ainsi que sur le site internet de l'Etat de Fribourg : www.fr.ch/delimitation-foret.

Les oppositions ou observations dûment motivées doivent être adressées, par écrit, au Service des forêts et de la nature, case postale, 1762 Givisiez, jusqu'au **21 juillet 2025**.

Le Chef de service : D. Schaller